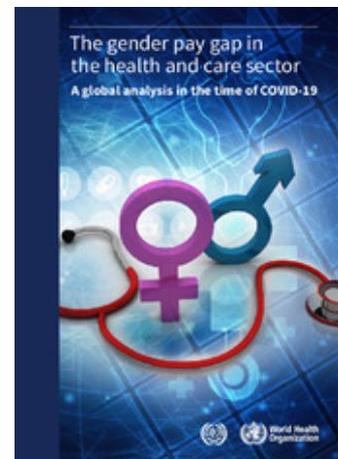


Selon deux nouveaux rapports, les infirmières sont sous-payées, sous-évaluées et confrontées à un plus grand écart salarial par rapport aux hommes que dans d'autres secteurs

Le CII dénonce la sous-évaluation et le sous-financement des soins infirmiers ; il pointe les limites des définitions des personnels infirmiers selon l'OIT

Genève, Suisse, le 14 juillet 2022 – Le Conseil International des Infirmières (CII) souhaite attirer l'attention sur deux rapports parus récemment au sujet des salaires et du genre. Ces rapports montrent que les personnels infirmiers, qui sont en majorité des femmes, sont sous-payés pour les services rendus, et que les infirmières gagnent en moyenne 24 % de moins que les infirmiers. Le CII a déjà dénoncé la sous-évaluation et le sous-financement historiques, chroniques et profondément enracinés qui opèrent au détriment du travail des femmes, et dont la profession infirmière peut malheureusement témoigner. Le CII exige l'application du principe de salaire égal pour un travail de valeur égale au sein des soins infirmiers et du secteur de la santé.



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont publié hier une analyse de preuves très complètes rassemblées, au niveau mondial, au sujet de l'écart salarial entre les sexes dans le secteur des soins et de la santé pendant la COVID-19 ([The gender pay gap in the health and care sector: a global analysis in the time of COVID-19](#)). Le rapport exploite des données tirées d'enquêtes représentatives sur les salaires d'employés de pays de toutes les régions géographiques et de tous les groupes de revenu à travers le monde. Il constate que les femmes dans le secteur de la santé et des soins sont confrontées à un écart de rémunération plus important que dans d'autres secteurs économiques, et qu'elles gagnent en moyenne 24 % de moins que leurs homologues masculins. Ces constatations illustrent le fait que, par rapport aux hommes, les femmes sont sous-rétribuées pour leurs qualifications professionnelles.

Pour sa part, Women in Global Health a publié, le 7 juillet, un autre rapport intitulé [Subsidizing Global Health: Women's Unpaid Work in Health Systems](#), selon lequel plus de six millions de femmes dans le monde sont en train de subventionner les systèmes de santé par le biais de leur travail non rétribué ou sous-rétribué – y compris la profession infirmière, où les femmes sont majoritaires.

La Présidente du CII, le Dr Pamela Cipriano, réagit ainsi aux constatations de ces deux rapports :

« Les soins infirmiers, une profession à 90% féminine, sont sous-payés depuis toujours. Les professions de soins, comme la nôtre, sont généralement considérées comme un "travail de

femme” et donc sous-évaluées et sous-payées, voire pas rétribuées du tout. Or, une rémunération équitable est essentielle pour recruter et fidéliser les membres de notre profession, surtout en cette période où les conditions de travail sont de plus en plus difficiles en raison de la pandémie de COVID-19.

Le manque de souplesse dans les politiques et pratiques de travail est un autre obstacle à la carrière des femmes, dont bon nombre sont à la recherche d'emplois flexibles et adaptés à la vie de famille – des emplois qui tendent, eux aussi, à être sous-payés.

Le CII appelle donc les systèmes de santé du monde entier à investir dans les soins infirmiers et à évaluer des modèles de rémunération sexospécifique pour notre profession, qui a toujours été à majorité féminine. Les femmes, ainsi que les membres de minorités de genre, doivent recevoir un salaire égal pour un travail de valeur égale dans les soins infirmiers et dans le secteur de la santé. »

Le rapport de l'OIT et de l'OMS analyse également les facteurs à l'origine des écarts de rémunération entre les sexes dans notre secteur. Les différences d'âge, de formation et de temps de travail, de même que la différence de participation des hommes et des femmes dans les secteurs public et privé, n'expliquent qu'une partie du problème. Selon le rapport, les raisons pour lesquelles les femmes sont moins payées que des hommes aux profils similaires, sur le marché du travail de la santé et des soins, partout dans le monde, restent, dans une grande mesure, inexpliquées par les facteurs relatifs au marché du travail.

D'autre part, notre Directeur général, Howard Catton, exprime l'inquiétude du CII quant au fait que les définitions de l'OIT concernant les soins infirmiers ne reflètent ni les réalités de la pratique, ni les différences entre les rôles infirmiers.

« Dans ce dernier rapport, seules les infirmières en pratique avancée sont classées comme des infirmières professionnelles ; toutes les autres sont considérées comme des agents techniques. Il s'agit là d'un exemple classique de sous-évaluation de la profession infirmière, en grande majorité féminine. De ce fait, les pays communiquent des données sur la composition de leur main-d'œuvre qui, selon nos membres, déforment, souvent de manière très perceptible, le nombre réel d'infirmières dans leurs différents rôles. Le CII a soulevé ce problème auprès de l'OIT, car il a des conséquences graves sur l'élaboration des politiques nationales et sur la planification des effectifs.

Nous sommes convaincus de la nécessité de revoir ces définitions et de fournir des orientations supplémentaires aux pays pour qu'à l'avenir, le recrutement, la rétention et la planification de la main-d'œuvre infirmière soient fondés sur une compréhension plus précise de la taille et de la composition de cette main-d'œuvre. »

Le CII a signalé récemment une augmentation alarmante du nombre d'infirmières qui [font grève](#) partout dans le monde face à l'incapacité des gouvernements de s'attaquer aux causes profondes de nos systèmes de santé fragiles, très affaiblis voire, pour certains, au bord de l'effondrement. Dans son rapport intitulé [Pérenniser et fidéliser les effectifs en 2022 et au-delà](#), l'International Center for Nurse Migration, géré par le CII et la CGFNS, met en garde contre le grand nombre d'infirmières qui quittent la profession alors que la pandémie de COVID-19 met à rude épreuve le personnel infirmier. Il suffirait que 4 % d'infirmières de plus quittent la profession des suites de la pandémie pour que l'hémorragie atteigne le million, ce qui, compte tenu de la pénurie de six millions de personnels avant la pandémie et du vieillissement des personnels, pourrait porter la pénurie mondiale à quelque 13 millions d'infirmières et d'infirmiers. Le CII a déjà qualifié les pénuries de « principale menace actuelle pour la santé mondiale ».



Présentant le rapport, l'OMS a souligné que « pour que les économies et les sociétés prospèrent, il est indispensable de combler l'écart de rémunération entre les sexes et d'assurer la parité entre les sexes dans le monde du travail. L'inclusion totale des femmes et des filles dans toutes les sphères de la société, sur un pied d'égalité et dans le monde entier, devrait être au cœur des plans de relance après les perturbations économiques et sociales causées par la pandémie de COVID-19. »

Le CII recommande aussi la lecture de ses propres rapports et notes d'orientation intitulés [Ageing Well? Policies to Support Older Nurses at Work](#), [La pénurie mondiale du personnel infirmier et la fidélisation des infirmières](#), [La main-d'œuvre infirmière mondiale confrontée à un traumatisme massif](#) et [Pérenniser et fidéliser les effectifs en 2022 et au-delà](#).

* * *

Note pour les rédactions

Le Conseil international des infirmières (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse, (madarasz@icn.ch ou +41 22 908 01 16).

www.icn.ch

@ICNurses

